

Préparer l'Europe de demain :
Renforcer les droits de l'enfant
pour
un continent à l'épreuve de
l'avenir

*Conférence organisée par le Conseil de l'Europe
dans le cadre de la Présidence française du Comité des
ministres du Conseil de l'Europe*

PROGRAMME

**Contenant toutes les présentations disponibles
pour téléchargement dans leur langue d'origine**

(19/12/2019)

**Conseil de l'Europe, Palais de l'Europe
Strasbourg, France**

13-14 novembre 2019

Mercredi 13 novembre 2019

09h30 – 10h00 Ouverture

Hémicycle – interprétation anglais / français

Marija Pejčinović Burić, Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe

Adrien Taquet, Secrétaire d'Etat à la protection de l'enfance, France

10:00 – 10:45 Séance plénière à haut niveau 1

Hémicycle – interprétation anglais / français

En conversation avec Marija Pejčinović Burić, Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe :

Liliane Maury Pasquier, Présidente de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

Linos-Alexandre Sicilianos, Président de la Cour européenne des droits de l'Homme

Dunja Mijatović, Commissaire aux droits de l'Homme, Conseil de l'Europe

11h30 – 12h45 Séance plénière à haut niveau 2

Hémicycle – interprétation anglais / français

Modérateur: **Jeroen Schokkenbroek**, Directeur de l'Anti-Discrimination, Direction générale de la Démocratie, Conseil de l'Europe

Etats membres / Ministres :

- **Icelande : Ásmundur Einar Daðason**, Ministre des Affaires sociales et des enfants
- **Italie : Elena Bonetti**, Ministre de l'Egalité des chances et de la famille

Etats membres / Secrétaire d'Etat :

- **Pologne : Kasimierz Kuberski**, Sous-secrétaire d'Etat, ministère de la Famille, du Travail et des Politiques sociales
- **D'autres intervenants :**
 - **Elene (Géorgie) et Emma (Irlande)**

Najat Maalla M'jid, Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies sur la violence à l'égard des enfants

Afshan Khan, Directrice régionale pour l'Europe et l'Asie Centrale, UNICEF

- [Koulla Yiasouma](#), Présidente du réseau européen des Défenseurs des enfants (ENOC)
- [Veronica Yates](#), Directrice du Child Rights International Network (CRIN)

14h00 – 15h30 Atelier 1 : Le pouvoir de la collaboration : coordonner davantage les agendas mondiaux et paneuropéens afin d'accroître leur impact sur les droits humains de l'enfant

Salle 1 – interprétation anglais / français

Il n'y a pas de solistes sur la scène internationale : on peut faire beaucoup plus en travaillant ensemble. Quelle valeur ajoutée les organes intergouvernementaux peuvent-ils générer en travaillant mieux ensemble ? Comment peuvent-ils mieux se coordonner dans leur travail ? Et comment transformer les visions développées aux niveaux mondial et paneuropéen en action conjointe concrète pour faire progresser les droits de tous les enfants ? Cette session se penche sur des rapports et études récents et majeurs et les Objectifs du développement durable de l'ONU, et s'interroge sur la voie à suivre pour faire de la vision de la CIDE une nouvelle réalité pour les enfants.

Modérateur : Elda Moreno, Cheffe du service des droits des enfants et des valeurs du sport, Direction Générale de la Démocratie, Conseil de l'Europe

Najat Maalla M'jid, Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies sur la violence à l'égard des enfants

Ann Skelton, Comité des droits des enfants des Nations Unies (UN CRC) et Présidente du Conseil Consultatif de l'étude mondiale sur les enfants privés de liberté

[Jeffrey Labovitz](#), Directeur Général des opérations et urgences de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM)

Baroness Doreen Massey, Membre de la commission des questions sociales, de la santé et du développement durable, Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

Benoit Van Keirsbilck, Directeur, Défense des enfants international, Belgique

[Amadea \(Albanie\) - "challengeur"](#)

14h00 – 15h30 Atelier 2 : Le pouvoir de l'inclusion : lutter contre la précarité, la pauvreté et l'exclusion et favoriser l'égalité des chances des enfants

Salle 2 – interprétation anglais/français

Trop souvent, la pauvreté se transmet d'une génération à l'autre. Dans toute l'Europe, de nombreux enfants ressentent encore aujourd'hui les effets des politiques d'austérité. Et ce sont les membres les plus vulnérables de notre société que la pauvreté frappe encore le plus durement. Une action positive est nécessaire pour développer les attitudes, les moyens et l'accompagnement qui permettront aux enfants de sortir de la pauvreté. Quel rôle l'éducation et la promotion des droits humains peuvent-elles jouer pour briser les cycles de pauvreté ? Et quelles priorités les stratégies nationales de lutte contre la pauvreté devraient-elles aborder en priorité pour être efficaces ?

Modératrice : **H.E. Marie-Louise Coleiro Preca**, présidente d'Eurochild, ancienne présidente de Malte

Eliane Chemla, et **Aoife Nolan**, Membres du Comité européen des Droits sociaux (CEDS) *par présentation vidéo*

Mónica Oltra Jarque, Vice-présidente du Conseil, Ministre pour l'égalité et l'inclusion sociale, Région autonome de Valencia, Espagne

Neila Peka, Médiatrice pour les droits de l'enfant, Avocat du Peuple, Albanie

Ioannis Dimitrakopoulos, Conseiller scientifique, Agence des Droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA)

Bright et Liam (Irlande) - "challengeurs"

14h00 – 15h30 Atelier 3: Le pouvoir des médias: informer, inspirer et mobiliser dans le respect des droits de l'enfant

Salle 3 – anglais seulement

Dans un monde où ils reflètent, façonnent les normes sociales et influencent les décisions politiques, les médias ont une responsabilité particulière dans la représentation des enfants, dans la communication avec eux et dans le traitement des questions qui les concernent : Comment faire en sorte que cette responsabilité ne soit pas négligée ? Comment promouvoir la présentation de rapports éthiques et éviter des dommages collatéraux dans la couverture de sujets très sensibles, tels que la maltraitance des enfants ? Les lanceurs d'alerte sont-ils protégés et en mesure de dénoncer les graves lacunes et violations en matière de protection de l'enfance ? Quelles autres mesures faut-il prendre pour encourager les médias à utiliser son pouvoir pour protéger et promouvoir les droits de l'enfant ? Enfin, comment encourager les enfants eux-mêmes de devenir des utilisateurs critiques des médias ?

Modératrice : **Inge Welbergen**, membre du Bureau du Comité directeur sur les médias et la société de l'information (CDMSI)

Ivaylo Spasov, Chargé de communication pour le progrès social, UNICEF

Bernard de Vos, Délégué général aux droits de l'enfant de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Belgique

Amelie (Allemagne) - "challengeur"

16h00 – 17h30 Atelier 4 Le pouvoir de la parole contre la violence : mettre fin à la violence à l'encontre des enfants

Salle 1 interprétation anglais / français

Les agendas internationaux et nationaux témoignent de l'engagement fort à mettre fin à la violence contre les enfants. Pourtant, la réponse aux violences signalées n'est pas assez efficace et peut même mettre les enfants à risque. Comment créer un environnement dans lequel les enfants se sentent suffisamment en confiance pour partager une expérience de violence ? Comment pouvons-nous garantir que leurs histoires seront prises au sérieux et traitées correctement ? La violence et les abus sexuels contre les enfants se produisent dans des endroits où les enfants devraient se sentir en sécurité, y compris dans des institutions d'accueil, des écoles et des associations sportives : mais sommes-nous prêts à nous emparer de ces questions ?

Modérateur: George Nikolaidis, Président du Comité de Lanzarote

Ivor Frank, Représentant de la commission d'enquête indépendante de l'Angleterre et du Pays de Galles sur les abus sexuels des enfants, Royaume-Uni

Matthias Katsch, Membre de la Commission indépendante pour enquêter l'abus sexuels des enfants en Allemagne

Hélène Kozaczyk, Avocate au barreau de Caen, France

Véronique Gasté, Cheffe du bureau de la santé et de l'action sociale, ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse, France

Kasra (Chypre) - "challengeur"

16h00 – 17h30 Atelier 5: Le pouvoir des données : concilier transparence, liberté d'expression et vie privée des enfants

Salle 2– interprétation anglais / français

Dans les sociétés d'aujourd'hui, fondées sur les données, l'enfance et la vie familiale sont de plus en plus « informées ». Comment assurer le respect des droits des enfants dans l'environnement numérique ? Comment garantir la vie privée des enfants, face à l'augmentation de l'utilisation commerciale contestable de leurs données ? Comment l'empreinte de leurs données façonnera-t-elle leur vie et, en fin de compte, redéfinira-t-elle leur citoyenneté numérique ? Comment la compréhension de l'environnement numérique par les enfants est-elle prise en compte dans la conception des services, de la réglementation et des politiques ? Les décideurs, quels qu'ils soient, sont-ils suffisamment préparés pour savoir comment mieux réguler l'environnement numérique pour les enfants ?

Modératrice: Tamar Kaldani, Vice-présidente du Comité consultatif de la Convention 108

Sonia Livingstone, Professeure de Psychologie sociale, Département des Médias et de la Communication, London School of Economics (LSE), Royaume-Uni

Pascale Raulin-Serrier, Coordinateur du groupe international en éducation au numérique (DEWG), France

Julia Stoll, Cheffe de l'unité des technologies de l'information, Commissaire pour la protection des données et la liberté d'information du Land de Hesse, Allemagne

Andrea (Serbie) - "challengeur"

16h00 – 17h30 Atelier 6 : Le pouvoir de la participation : faire émerger une nouvelle génération de défenseurs des droits et leur permettre d'influencer l'agenda politique

Salle 3– anglais seulement

Partout en Europe et dans le monde, nous voyons de plus en plus d'enfants faire entendre leur voix. Les enfants sont de puissants défenseurs de leurs propres droits et prennent des initiatives audacieuses pour les faire respecter et protéger. Comment faire pour mieux garantir leur droit à exprimer leur opinion qui est reconnu par la CIDE ? Peut-on en faire davantage pour encourager une génération engagée, curieuse et courageuse ? Quelles protections sont nécessaires pour s'assurer que les enfants puissent agir et s'exprimer en toute sécurité pour leurs droits humains ? Que peuvent apprendre les adultes de ces jeunes ? Et est-il temps que les enfants aient leur mot à dire par le biais de la forme la plus fondamentale de participation de la société : le droit de vote ?

Modératrice: Gerison Lansdown, Consultante internationale sur la participation d'enfants

Sylvia Kritzinger, Professeur à la Faculté des sciences sociales, Université de Vienne, Autriche

George Moschos, Initiative pour l'Article 12 (*InArt12*), Grèce, avec **Ourania Douvou**, ancienne membre du comité consultatif de la jeunesse du médiateur grec pour les enfants et membre du comité des jeunes de *InArt12*, Grèce

Sally Proudlove, Cheffe de la protection de l'enfance, UNICEF Royaume-Uni

James (RU) - "challengeur"

17:45– 18:15 Performance «Assume comme un homme» (*Take it like a man*) par Mark Neville et Darragh Malone

Vivre une expérience de châtiment corporel à l'école

Jeudi 14 novembre 2019

09:00 – 10:30 Atelier 7 Le pouvoir des relations familiales : faire respecter l'intérêt supérieur de l'enfant en cas de divorce ou de séparation

Salle 1– interprétation anglais / français

Le premier contact des enfants avec le système judiciaire intervient trop souvent à la suite de litiges relatifs au divorce ou à la séparation, à la garde ou au droit de visite ; donc des situations qui ont fréquemment des conséquences dévastatrices pour les enfants impliqués. L'image et le rôle de la famille moderne changent, de même que la position des enfants dans la famille. Comment trouver le juste équilibre entre les intérêts des parents et des enfants dans de tels cas ? Les droits de l'enfant sont-ils convenablement défendus par le système judiciaire et ont-ils voix au chapitre ? Comment mieux traiter les cas de violence intrafamiliale ? Et comment les deux parents peuvent-ils maintenir une relation positive avec leurs enfants lorsqu'ils sont en conflit l'un avec l'autre ?

Moderator: Seamus Carroll, Membre du comité européen de coopération juridique (CDCJ), Irlande

Louise Crowley, Avocate et Directrice du LLM (Droits de l'enfant et loi familiale) à l'école de Droit, University College Cork, Irlande

Frédéric Mauche, 1^{er} Vice-président au tribunal de grande instance de Strasbourg, chargé du pôle des affaires familiales, France

Lana Peto Kujundžić, Juge, Présidente du Département de la Justice des mineurs de Zagreb, Croatie

09h00 – 10h30 Atelier 8 : Le pouvoir de l'accompagnement : Répondre à et prévenir la violence sexuelle commise par des enfants

Salle 2– anglais seulement

Les capacités des professionnels confrontés à des cas de violence sexuelle des enfants sont parfois dépassées par la complexité de ce phénomène, qui peut souvent rester tabou. La Convention de Lanzarote requiert les Etats à mettre en place des programmes ou mesures d'intervention pertinents. Cette session explore des manières adéquates d'aborder la violence sexuelle commise par des enfants, y compris la violence envers des pairs. Quelles mesures prendre vis-à-vis des enfants qui commettent de tels actes à l'encontre d'autres enfants, parfois plus jeunes ? Quelles mesures font leurs preuves à un âge où les TIC qui peuvent faciliter de tels actes par les enfants avec des conséquences qui sont difficiles à anticiper par eux ?

Modératrice: Christel De Craim, Vice-présidente du Comité de Lanzarote

Simon Hackett, Professeur en matière d'abus sexuel et de négligence envers des enfants, Département de sociologie, Université de Durham

Claudia van Diessen, Programme de prévention de violence juvénile « Stichting Halt », Utrecht, Pays-Bas

Anna Newton, Fournisseur de traitement pour les enfants ayant un comportement sexuel préjudiciable, Agence gouvernementale islandaise pour la protection de l'enfance (*Barnaverndarstofa*)

Rostyslav (Ukraine) - "challengeur"

09h00 – 10h30 Atelier 9: Le pouvoir de la technologie saisir les opportunités et répondre aux nouveaux défis dans les relations entre enfant et technologies

Salle 3– anglais seulement

La technologie fait désormais partie intégrante et incontournable de la vie des enfants. Nous avons seulement commencé à imaginer les applications et implications de l'Intelligence artificielle. Si les technologies de l'information et de la communication offrent aux enfants des avantages indéniables, elles comportent aussi des risques. Comment les délinquants utilisent-ils les technologies pour abuser et exploiter les enfants ? Comment faire des technologies un vecteur de changement pour prévenir la violence, protéger les enfants et lutter contre l'impunité, dans le respect total du droit à la vie privée. Et comment les secteurs privé et public peuvent-ils coopérer et favoriser une culture de la responsabilité numérique ?

Modérateur: Alexander Seger, Chef de division de la cybercriminalité, Service de la société de l'information, Conseil de l'Europe

John Carr, Consultant international sur les enfants dans l'environnement numérique

[June Lowery-Kingston, Cheffe d'unité, DG CONNECT - Réseaux de communication, contenu et technologies, Commission européenne, Luxembourg](#)

Christiane Yavuz, Cheffe du suivi et de la recherche, *jugendschutz.net*, Allemagne

Emma (Irlande) + Andre (Malte) - "Power Talk challengeurs"

11h15-13h00 Séance de clôture - Les droits de l'enfant pour une Europe préparée aux défis de demain redéfinir les priorités pour 2020-2021 et au-delà

Salle 1 – interprétation anglais / français

11:15-11:30 Interlude: "Sounds of Children's Rights"

« De la parole aux actes » :

Discussion des étapes suivantes pour la mise en œuvre de la Stratégie sur les droits de l'enfant du Conseil de l'Europe (2016-2021), et de ses cinq piliers :

1. l'égalité des chances pour tous les enfants ;
2. la participation de tous les enfants ;
3. une vie sans violence pour tous les enfants ;
4. une justice adaptée aux besoins de tous les enfants ;
5. les droits de l'enfant dans l'environnement numérique.

Modératrice: Regína Jensdóttir, Cheffe de la division des droits de l'enfant du Conseil de l'Europe

Discussion en format « bocal à poissons »

Panel

Roxana Maracineanu, Ministre des Sports, France

Snežana Samardžić-Marković, Directrice générale de la Démocratie, Conseil de Europe

Christos Giakoumopoulos, Directeur général des Droits de l'Homme et de l'Etat de Droit, Conseil de Europe

Emmanuel Crabit, Directeur, DG Justice et Consommateurs

Une chaise tournante

Parlementaire **Stefan Schennach**, Conseil fédéral, Autriche

Médiateur **Geneviève Avenard**, Défenseuse des enfants auprès du Défenseur des droits, France

ONG: **Nuala Mole**, Aire Centre, Royaume Uni

Académique : **Ton Liefaard**, Université de Leiden, Pays-Bas

13:00

Clôture de la Conférence

Rapporteure générale pour la Conférence

Maria-Andriani Kostopoulou, Présidente du Comité ad hoc pour les droits de l'enfant (CAHENF)